

Sciences humaines et sociales - Mention : Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités - Spécialité professionnelle : Tourisme et Valorisation des Territoires

RNCP21480 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342, 335, 121
Code(s) ROME	K1802, K1404, G1101, G1102, G1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

<http://www.univ-bpclermont.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé de la spécialité Tourisme et Valorisation des Territoires peut prétendre à différents emplois dans lesquels il peut mettre en œuvre les activités suivantes :

- aide à la décision (analyser les enjeux des politiques menées, favoriser la concertation et la coordination entre les acteurs, avoir une démarche pédagogique) ;
- ingénierie et conduite de projet touristique (concevoir un projet avec des objectifs, un montage opérationnel et financier, les phases de promotion) ;
- animation territoriale (mobilisation d'acteurs, gestions de conflits, démarche participative...) ;
- stratégie de développement des territoires basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels (être force de proposition en matière du « positionnement touristique » d'un territoire, définir une stratégie adaptée au potentiel du territoire basée sur l'étude de ses forces, ses faiblesses, ses menaces et opportunités) ;
- production de connaissances sur les territoires (diagnostic et veille territoriale).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),

- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences transversales à la mention Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités :

- Maîtriser les grandes problématiques géographiques relatives aux espaces ruraux et aux villes petites et moyennes
- Mettre en relation les approches théoriques sur l'espace de différentes disciplines (géographie, agronomie, économie, droit...)
- Comprendre et maîtriser les enjeux de l'analyse spatiale à différentes échelles et leurs applications dans le développement durable des territoires
- Maîtriser les outils et techniques d'analyse en géographie et aménagement : diversité des documents et de leurs utilisations (cartes, images, statistiques, textes) ; techniques d'analyse spatiale et de traitement des données (analyse, interprétation, synthèse, modélisation)
- Mettre en œuvre une méthodologie d'enquête de terrain (recueil et traitement de données, élaboration de grilles d'entretien et de questionnaires, échantillonnage)
- Participer à un projet collectif et maîtriser la rédaction d'un rapport de synthèse
- Utiliser les outils géomatiques (cartographie, Systèmes d'information géographique) et de traitement numérique de données (logiciels de traitement de questionnaires, etc.).

Compétences spécifiques de la spécialité TOURISME ET VALORISATION DES TERRITOIRES :

- Conduire des projets touristiques à différentes échelles territoriales (Région, département, communes...),
- Etudier des potentiels (naturels, culturels...) touristiques d'un territoire et leurs valorisations,
- Animer et construire un projet touristique du début à la fin : analyse territoriale (établir un diagnostic territorial et touristique pour définir les enjeux actuels et futurs), formuler des propositions/projets de développement adaptés aux réalités du territoire (fiches actions), finaliser le projet (budgétisation, réalisation et suivi), et l'argumenter (savoir le défendre devant un public varié),
- Conduire des études et des expertises touristiques spécifiques pour les territoires ruraux et dans les domaines des patrimoines naturels et culturels : valorisation des activités de pleine nature, des ressources naturelles (forêt, milieux aquatiques...), du patrimoine industriel, vernaculaire, de l'artisanat et des savoir faire (spécialité organisée en deux options),
- Concevoir des politiques promotionnelle et de communication d'un territoire (élaboration des documents : plaquettes, affiches...) et leurs diffusions auprès des professionnels et du public.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Collectivités locales et territoriales (service tourisme et valorisation des patrimoines naturels et culturels)

Milieu associatif (animation et valorisation des patrimoines naturels et culturels)

Entreprises privés (cabinet de consultant et d'expertises territoriales, conception de produits touristiques, tourisme...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- agent de promotion touristique
- agent de valorisation du territoire
- animateur du patrimoine
- chargé de mission tourisme
- chargé de promotion des espaces naturels
- chargé de promotion du patrimoine
- chargé de promotion du tourisme local
- chargé de promotion touristique
- chargé de valorisation des sites touristiques
- chef de projet de promotion touristique
- chef de projet tourisme
- Directeur de pays et d'accueil touristique
- Directeur d'Office de Tourisme
- agent de développement local/rural
- animateur de développement local/rural
- chargé de développement local/rural
- coordonnateur et développeur territorial
- développeur culturel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 351 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 225
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	66 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VAE

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Site de l'Université Blaise Pascal

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21480/>